



SENTINELLES DE LA NATURE :

FACILITER ET VALORISER LES ACTIONS POSITIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

*Développer le programme et mobiliser le tissu
associatif*



BILAN 2022

Programme soutenu par :



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU PROGRAMME « SENTINELLES DE LA NATURE »	3
1.1 Un projet d'observatoire citoyen, numérique et écologique	3
1.2 La construction d'un programme porté à l'échelle de la Région par FNE Nouvelle-Aquitaine	3
1.3 L'implication de FNE NA dans l'animation nationale du programme Sentinelles de la Nature	4
1.4 Nos partenaires	4
2. Les objectifs du programme en Nouvelle-Aquitaine	4
3. La mise en oeuvre du programme en 2022	5
3.1 L'animation du programme au niveau régional	5
3.2 L'animation du programme avec les associations affiliées à la confédération FNE Nouvelle-Aquitaine	5
3.2.1 La présentation du programme aux associations départementales affiliées à FNE Nouvelle-Aquitaine	5
3.2.2 La formation à l'outils Sentinelles de la Nature et l'accueil des nouveaux référent.es	6
3.2.3 L'animation des réseaux départementaux dans le cadre de réunions mensuelles, les « Points Sentinelles »	6
3.2.4 La mise en valeur de Sentinelles de la Nature auprès de nos partenaires	7
3 : La participation fédérale de FNE NA à la construction de l'outil Sentinelles de la Nature	8
3.4 : Communiquer pour animer le programme Sentinelles de la Nature et augmenter le nombre de sentinelles	8
3.4.1. La communication générale sur le programme Sentinelles de la Nature	9
3.4.2. La communication sur les temps forts du programme :	12
3.4.3. La communication lors des évènements grand public	12
4. Les 4 volets du programme Sentinelles de la Nature	13
4.1 Le traitement des dégradations	14
4.1.1 Des signalements toujours plus nombreux	14

4.1.2	La formations des référent.es au traitement des signalements	15
4.1.3.	Le suivi des dossiers lors des « Points Sentinelles »	15
4.1.3	La mise à disposition d'outils régionaux et nationaux	16
4.1.	La valorisation des initiatives favorables	16
4.2.1	La publication des initiatives favorables sur l'interface cartographique interactive	17
4.2.2.	La valorisation des initiatives favorables au moyen du site internet Balade Virtuelle	19
4.3	Faire parler de l'environnement en organisant des Campagnes thématiques	20
4.3.1.	Le test : la campagne de protection des haies en Nouvelle-Aquitaine – du 5 mai au 30 juin	20
4.3.2	La mutualisation : Campagne « A SEC ! » - du 4 juillet au 23 septembre	21
4.3.3.	La consécration : la Campagne « Sentinelles de la Nuit » - du 1 ^{er} septembre au 31 octobre	21
4.3.4	La campagne « Halo à l'eau » relative à la pollution lumineuse sur les cours d'eau	22
4.4.	Faire monter en compétence les bénévoles lors des « Ateliers Sentinelles »	23

1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME « SENTINELLES DE LA NATURE »

1.1 UN PROJET D'OBSERVATOIRE CITOYEN, NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Le programme Sentinelles de la Nature est né en 2015 dans l'esprit des bénévoles de la FRAPNA Isère (association membre de FNE). Afin de répondre aux inquiétudes des citoyens et citoyennes, la FRAPNA Isère a eu l'idée de développer sur internet un outil participatif. Cet outil a pris la forme d'une plate-forme citoyenne de veille écologique. C'est un outil cartographique qui permet à l'association d'assurer sa mission associative de veille environnementale. Le projet Sentinelles de la Nature est né. Après un développement régional rapide, il a ensuite été étendu aux initiatives favorables à l'environnement afin de les faire connaître et les valoriser. Sentinelles de la Nature permet donc aux citoyens et citoyennes d'informer les associations du mouvement FNE des actions ayant un impact environnemental, les initiatives favorables, comme des dégradations. En cela, Sentinelles de la Nature contribue à donner vie au principe constitutionnel de participation, posé par l'article 2 de la Charte de l'environnement de 2005 selon lequel « *toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.* ». Ainsi, la sauvegarde de l'environnement est l'affaire de toute la société et passe à la fois par la prévention des atteintes à la nature et par la réalisation d'initiatives favorables à l'environnement.

Sentinelles de la Nature est rapidement devenu un projet fédéral du mouvement FNE. En 2017, le projet devient national, porté par notre fédération FNE. L'objectif est de déployer le programme au sein des fédérations régionales et ainsi dans le mouvement associatif, puis de faire vivre le programme au niveau fédéral. Sur l'actuel territoire de la Nouvelle-Aquitaine c'est la région du Limousin, avec sa fédération Limousin Nature Environnement qui est entrée la première dès 2017. A partir de 2021, le programme est porté par la confédération FNE Nouvelle-Aquitaine qui l'anime sur toute la région, en lien avec toutes les associations territoriales volontaires.

Le programme est en constante amélioration. Une application mobile gratuite a été développée en 2018 afin de faciliter la rédaction des signalements sur le terrain, que ce soit pour une dégradation de l'environnement ou pour mettre en valeur une initiative favorable rencontrée sur un évènement nature. Depuis le début du programme, une suite de fiches pratiques a été rédigée et partagée au niveau national par des bénévoles et salariés de toute la France. On y trouve une riche documentation sur la manière dont les citoyens peuvent remédier aux atteintes à l'environnement et sur la mise en valeur des initiatives favorables à l'environnement.

En avril 2022, le site internet a connu une importante amélioration, c'est le passage à la "V2", avec plusieurs nouveautés : refonte visuelle de la page d'accueil, simplification de la procédure de création des signalements, nouvel onglet « fiches pratiques », amélioration de l'application mobile et création d'une nouvelle rubrique "campagne ».

1.2 LA CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME PORTÉ À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION PAR FNE NOUVELLE-AQUITAINE

Tous ces outils précédemment énumérés ont été développés au niveau national par FNE et mis à disposition des associations territoriales. Fort de ce soutien logistique, les fédérations territoriales peuvent ensuite animer et piloter un programme Sentinelles de la Nature qui réponde aux enjeux spécifiques de leur région et de leur fédération. Ainsi, la réalisation du programme Sentinelles de la Nature en Nouvelle-Aquitaine est entièrement portée par la confédération FNE Nouvelle-Aquitaine et les associations de son réseau. C'est donc le programme régional propre à la Nouvelle-Aquitaine qui fait l'objet de ce bilan 2022.

En 2021, FNE Nouvelle-Aquitaine (FNE NA) a rejoint le programme « Sentinelles de la Nature ». Le programme 2021 a consisté à mettre en place ce dispositif permettant de faciliter le recueil, l'analyse et le traitement des signalements d'atteintes aux milieux naturels, et de valoriser les actions positives qui en découlent ainsi que d'autres initiatives positives portées à sa connaissance et à le faire connaître au sein de la fédération et aux partenaires.

En 2022, FNE NA a eu à cœur de continuer à renforcer son réseau de référents départementaux, à en assurer la montée en compétence, à innover dans la manipulation des outils de communication et à être pionnier dans la mise en valeur des initiatives favorables à l'environnement.

Pour continuer à porter le plus efficacement possible le programme Sentinelles de la Nature et affirmer notre rôle dans la remédiation des atteintes à l'environnement et dans la promotion des initiatives favorables, FNE NA a accueilli en février 2022 un chargé de mission dédié à l'animation de ce programme. Ce poste en temps plein est dédié à la coordination et à l'animation du programme à l'échelle de la région. Les équipes déjà en place en 2021 sont restées opérationnelles : un chargé de mission Sentinelles de la Nature sur le Limousin, qui anime également des départements Charente (16) et Dordogne (24) et une alternante en contrat d'apprentissage, Ana Fantin, était présente d'octobre 2021 au 5 septembre 2022 et s'est chargée de la valorisation des initiatives favorables, de l'animation des bénévoles et de la rédaction de guides à destination des référents qui traitent les signalements.

1.3 L'IMPLICATION DE FNE NA DANS L'ANIMATION NATIONALE DU PROGRAMME SENTINELLES DE LA NATURE

Cette démarche répond à la fois aux attentes de nos associations membres, mais également des citoyens attentifs à l'environnement ainsi qu'à un besoin d'efficacité et de structuration de l'action associative. Elle facilite le développement de synergies vertueuses tout en améliorant la valorisation des efforts des associations et des citoyens en faveur de la protection de l'environnement. Enfin, elle contribue à l'amélioration de la veille environnementale, à la diminution des atteintes aux milieux naturels et à la valorisation d'autres initiatives locales favorables à l'environnement, tout en rendant les citoyens acteurs de la protection de l'environnement.

1.4 NOS PARTENAIRES

La confédération FNE NA développe le programme Sentinelles de la nature en partenariat avec FNE Midi-Pyrénées sur le bassin Adour-Garonne ; c'est le programme Sentinelles de l'eau, soutenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. En région Nouvelle-Aquitaine la confédération FNE NA porte le programme avec le soutien de Limousin Nature Environnement pour l'animation territoriale en Charente, Dordogne et Limousin. FNE Nouvelle-Aquitaine s'appuie également sur l'association Sources et Rivières du Limousin qui dispose de compétences juridiques de haut niveau.

2. LES OBJECTIFS DU PROGRAMME EN NOUVELLE-AQUITAINE

FNE Nouvelle-Aquitaine coordonne un programme fédérateur des acteurs de la protection de la nature et de l'environnement afin de rendre acteurs les citoyens dans la préservation de la nature et de l'environnement. Pour cela, les objectifs de FNE Nouvelle-Aquitaine posés pour l'année 2022 étaient les suivants :

- Dynamiser la mobilisation citoyenne et associative en informant sur les enjeux environnementaux
- Fédérer le réseau associatif autour d'un programme coopératif favorisant la médiation environnementale
- Valoriser et favoriser les initiatives en faveur de la nature
- Améliorer la prévention et la résorption des atteintes environnementales

3. LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME EN 2022

Plusieurs actions ont été développés pour animer le programme à l'échelle de la région.

3.1 L'ANIMATION DU PROGRAMME AU NIVEAU RÉGIONAL

Le comité de pilotage se compose de trois membres : la référente du programme pour FNE Nouvelle-Aquitaine et les deux juristes salariés chargés de l'animation du programme. Le Conseil d'Administration de FNE Nouvelle-Aquitaine demeure l'instance décisionnaire.

Le comité de pilotage régional s'est réuni à 7 reprises afin de décider des grandes orientations et de l'animation du programme en Nouvelle-Aquitaine.

3.2 L'ANIMATION DU PROGRAMME AVEC LES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA CONFÉDÉRATION FNE NOUVELLE-AQUITAINE

De nombreuses actions ont été menées en 2022 afin de favoriser l'engagement des associations départementales affiliées à FNE Nouvelle-Aquitaine. L'échelon départemental est celui qui est choisi en Nouvelle-Aquitaine car il est calqué sur la compétence de plusieurs interlocuteurs que l'on saisit pour répondre aux atteintes, comme les préfetures, l'OFB, les DDT(M). Les associations membres du mouvement FNE sont souvent structurées en fédérations départementales et disposent de bénévoles pouvant valoriser les initiatives favorables et répondre aux dégradations qui sont déclarées sur la plateforme.

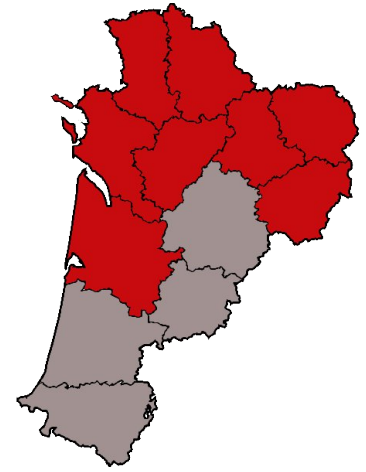
3.2.1 La présentation du programme aux associations départementales affiliées à FNE Nouvelle-Aquitaine

Afin d'agrandir le groupe des référents bénévoles qui traitent les dégradations et mettent en valeur les initiatives favorables à l'environnement, il a fallu réaliser plusieurs présentations du programme aux associations qui maillent le territoire de la région.

Présentation aux bénévoles de Nature Environnement 17	11 février 2022
Présentation aux bénévoles de FNE Creuse (23)	22 février 2022
Présentation au Conseil d'Administration de Charente Nature (16)	1er avril 2022
Présentation aux bénévoles de Sources et Rivières du Limousin	7 avril 2022
Présentation au CA de Vienne Nature (86)	14 avril 2022
Présentation aux bénévoles de Charente Nature (16)	20 avril 2022
Présentation aux bénévoles de le SEPANSO 33	24 mai 2022
Présentation à l'assemblée générale de Nature Environnement 17	1er juin 2022
Présentation à l'assemblée générale de la SEPANSO 33	25 juin 2022
Présentation au CA de Charente Nature (16)	1er décembre 2022

Les associations départementales engagées dans le programme couvrent 8 des 12 départements de la Région, voir schéma ci-dessous. Les associations affiliées à la confédération FNE Nouvelle-Aquitaine et engagées dans le programme Sentinelles de la Nature sont les suivantes :





3.2.2 La formation à l’outil Sentinelles de la Nature et l’accueil des nouveaux référent.es

Afin de permettre aux référents issus des associations départementales du mouvement FNE de pouvoir pleinement s’investir dans ce programme il a fallu les former à l’utilisation de l’outil.

La méthode mise en place consistait à faire une première formation de 2h présentant le fonctionnement de la plateforme et plus spécifiquement de l’intranet. Après cette formation initiale une formation continue s’est mise en place spontanément au fil des besoins et des difficultés rencontrées par les référent.es.

Les deux salariés référents régionaux étaient également disponibles au téléphone et par email afin d’aiguiller les référent.es lorsqu’elles et ils rencontraient des difficultés.

Les tutoriels préparés en 2021 ont également été mis à jour et diffusés afin d’aider les référent.es.

3.2.3 L’animation des réseaux départementaux dans le cadre de réunions mensuelles, les « Points Sentinelles »

Les « Points Sentinelles » permettent aux référent.es de chaque département de traiter les actualités du programme Sentinelles de la Nature avec le référent régional correspondant. Les décisions sont prises sur le traitement des dégradations et des initiatives favorables qui sont soumises, ainsi que sur les animations du programme sur les territoires. Ces rendez-vous de 2h en moyenne constituent le cœur du réseau Sentinelles.

En 2022, 39 points sentinelles ont été réalisés comme le montre le tableau ci-dessous. Avec une durée moyenne de 2h, on compte 74h de Point Sentinelles réunissant bénévoles et salariés.

Association	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Octobre	Nov	Déc
Charente Nature										04/11 et 23/11	1/12
Nature Environnement 17	24/02	17/03	28/04	01/05		20/07	16/08	28/09	27/10	3/11	
Corrèze Environnement			06/04	18/05	15/06					24/11	
FNE Creuse		18/03	22/04	19/05	29/06		17/08	14/09	12/10	23/11	14/12
SEPANSO Gironde					24/06 et 28/06			13/09	11/10	15/11 et 29/11	
Deux-Sèvres Nature Environnement		10/03	28/04	31/05		05/07 et 26/07		27/09		4/11	1/12
Vienne Nature						1/07				7/11	
Limousin Nature Environnement (87)			7/04	11/05	16/06	13/07		15/09	14/10	18/11	16/12

Lors de ces réunions tous les signalements d'initiatives favorables et de dégradations ont été traités. Cela représente un total de 596 signalements (en incluant le recensement bénévole des brûlages).

3.2.4 La mise en valeur de Sentinelles de la Nature auprès de nos partenaires

Sentinelles de la Nature étant un programme porté par la confédération FNE Nouvelle-Aquitaine et les nombreuses associations qui la composent, il a fallu faire connaître ce pan de nos activités à nos partenaires.

En 2022, le programme Sentinelles de la Nature a été présenté aux partenaires suivants :

- OCLAESP (pôle de Rennes),
- Section recherche de la Gendarmerie de Limoges,
- Région Nouvelle-Aquitaine (pôle Biodiversité),
- Conseil départemental de la Corrèze (services techniques),
- ADEME (directeur de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine),
- OFB (directeur OFB Nouvelle-Aquitaine),
- Fédération des foyers ruraux de Charente-Maritime,

- Agence de l'eau Loire-Bretagne (directeur de la délégation Poitou-Limousin).

3 : LA PARTICIPATION FÉDÉRALE DE FNE NA À LA CONSTRUCTION DE L'OUTIL SENTINELLES DE LA NATURE

Dans la poursuite des actions menées en 2021, FNE Nouvelle-Aquitaine a continué sa participation au comité de pilotage national du programme. Nous avons continué de participer aux Groupes de Travail dans lesquels nous étions engagés et en avons rejoint d'autres.

Cela a notamment été l'occasion de faire remonter plusieurs pistes d'amélioration de l'outil « Sentinelles de la nature », pistes identifiées par la coordinatrice, la référente Sentinelles de FNE NA et les référents territoriaux, par les membres du comité de pilotage mais aussi par les usagers.

Le Comité de pilotage national

Nous avons participé à plusieurs COPIL où FNE NA disposait de 2 voix :

- 5 réunions du comité de pilotage national de Sentinelles, les 17 février, 7 avril, le 14 juin, le 22 juin, le 13 octobre.
- Aux COPIL dédiés à l'évolution technique de la plateforme les 16 novembre et 9 décembre.

La participation aux groupes thématiques :

GT Documentation

GT RGPD

GT Campagnes

GT Pollution lumineuse

GT Communication

GT Technique

Représentation à la journée nationale des référents

Une journée des référents a été organisée sur deux jours les 19 et 20 septembre à Paris. Nous avons envoyé une délégation de 4 personnes, 2 bénévoles et 2 salariés pour y apporter le retour d'expériences des actions menées en Nouvelle-Aquitaine et participer à la construction et à l'échange des bonnes pratiques liés à Sentinelles de la Nature.

Cette journée a permis d'échanger entre référents autour du programme, de ses pratiques, d'apporter des améliorations à l'outil, de participer à des groupes de réflexion sur les campagnes, sur les initiatives favorables et la communication.

Remontée des « bugs » via l'outil Redmine

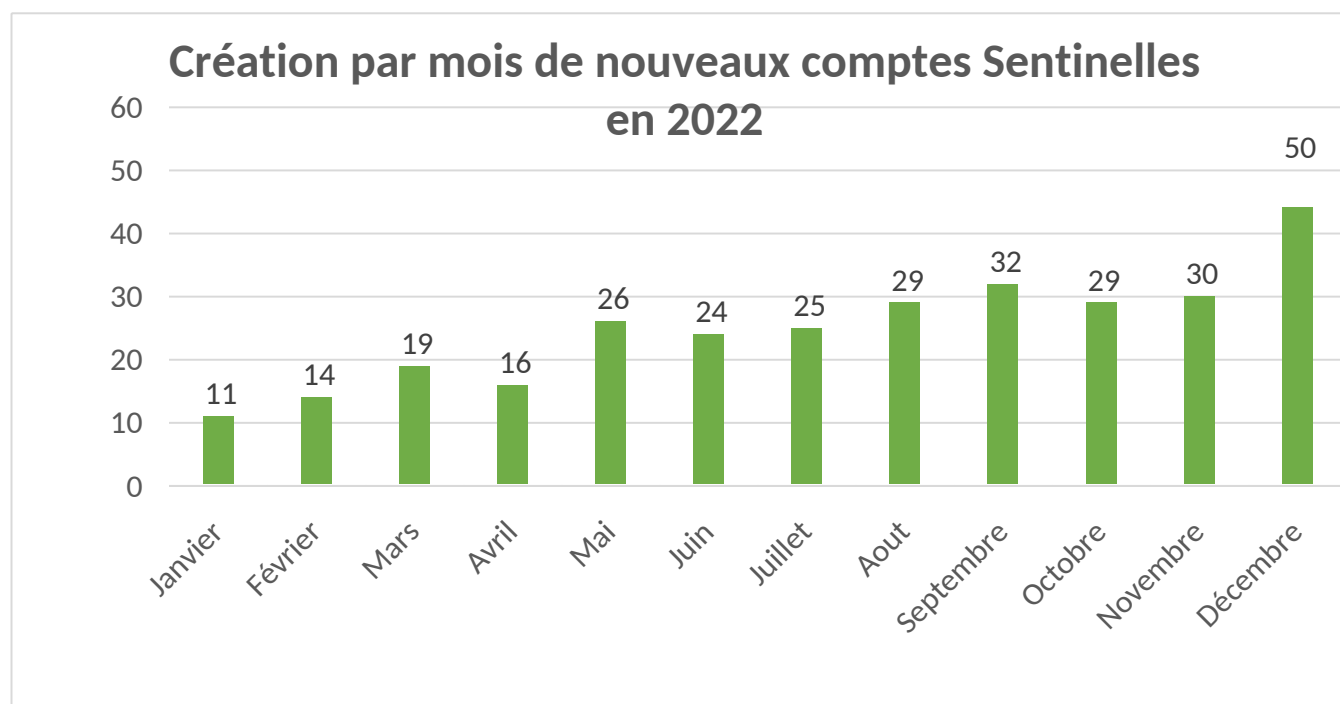
Les référents territoriaux de Nouvelle-Aquitaine ont fait remonter à l'animateur régional de multiples bugs et idées d'amélioration du site internet et de l'application. Une quinzaine de demande ont été remontées au niveau national, ce qui a permis de participer au processus d'amélioration constante et au suivi des outils numériques.

3.4 : COMMUNIQUER POUR ANIMER LE PROGRAMME SENTINELLES DE LA NATURE ET AUGMENTER LE NOMBRE DE SENTINELLES

La communication permet de faire connaître le programme Sentinelles. Les efforts déployés se sont ressentis sur le nombre de nouvelles sentinelles et sur l'augmentation du nombre de signalements reçus.

En 2022, on compte 325 nouveaux inscrits sur la plateforme Sentinelles de la Nature qui ont réalisé un signalement en Nouvelle-Aquitaine.

La création des nouveaux comptes se répartit de la manière suivante :



3.4.1. La communication générale sur le programme Sentinelles de la Nature

Lettre d'info de FNE Nouvelle-Aquitaine :

Rédigée tous les mois par un comité de rédaction mêlant bénévoles et salariés, la Lettre d'info

de FNE NA est un des temps fort de la communication au sein des associations de la Confédération. Tous les mois, un article était

SENTINELLES DE LA NATURE

Sentinelles de la nature en région Nouvelle-Aquitaine

En février 2022 le programme Sentinelles de la Nature a connu l'arrivée d'un salarié dédié. Des formations pour devenir référents Sentinelles de la nature ont été données dans deux départements de la région : Creuse et Charente-Maritime. Dans ces deux fédérations départementales, deux bénévoles se sont ainsi portés volontaires pour traiter les signalements, ce qui a permis d'agrandir la famille des référents départementaux à 13 personnes. Des rencontres mensuelles, nommées « Point Sentinelles » permettent d'accompagner les référents dans le traitement des signalements.

Venez échanger avec nous afin d'agir pour la nature !

Nous vous annonçons la reprise d'un cycle d'ateliers autour du programme Sentinelles de la Nature en 2022. Le premier atelier aura lieu en visioconférence le 7 avril 2022 de 18h à 20h. Il sera consacré au sujet : « Devenir sentinelle ». Vous trouverez du contenu juridique permettant de signaler les dégradations les plus fréquentes (dépôts de déchets, arrachages de haies et pollution de cours d'eau). N'hésitez pas à vous inscrire en [cliquant ici](#).

Des initiatives favorables

Vous souhaitez agir pour l'environnement ?
Devenez Sentinelles de la Nature !

Atelier visio

Jeu 7 avril 2022 de 18 à 20h

Des atteintes

La lettre d'info de FNE NA - N°37 - 2

SENTINELLES DE LA NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le réseau des Référents Sentinelles de la Nature s'agrandit

Deux départements ont entamé les démarches pour être associés au traitement des signalements reçus sur leurs départements. Bienvenue aux bénévoles de la SEPANSO Gironde et de Vienne Nature, qui se forment pour utiliser l'outil Sentinelles de la Nature et ainsi faciliter le traitement des nombreux signalements que recevaient déjà les associations. FNE NA les accompagne.

Les Ateliers Sentinelles proposées par FNE NA et FNE MP continuent : voir le [programme](#)

La campagne de protection des haies

Elle a débuté avec l'atelier sur la « protection des haies » organisée par FNE NA en partenariat avec Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine le 5 mai avec 35 participants. Elle continue en juin ([lien](#)) n'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous transmettre le plus de signalements possible !

Retour attendu de La Lettre Eau du réseau FNE en Adour Garonne

N'hésitez pas à vous abonner à [La lettre eau](#) en écrivant à Marion Fourtune, coordinatrice FNE du bassin Adour-Garonne : m.fourtune@fne-midi-pyrenees.fr

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT par région

Lettre d'info du réseau eau Adour Garonne Mai 2022

La lettre eau

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE

JUIN 2022 N°40

SENTINELLES DE LA NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Lancement d'une campagne sur l'eau : « A SEC ! »

En Nouvelle-Aquitaine l'eau est une ressource rare. Les bassins versants de la région ont tous leurs spécificités et leurs enjeux, mais ils font tous face à la sécheresse. Parfois le niveau des cours d'eau est si bas que l'on ne constate même plus d'écoulement : c'est un assec !

Pour recenser ces phénomènes et améliorer la connaissance et la gestion des crises, les trois régions Nouvelle-Aquitaine, Midi-Pyrénées et Auvergne-Rhône-Alpes ont travaillé ensemble pour mettre en place la campagne « A SEC ! ». Pour participer à la campagne [rendez-vous sur le site internet de FNE NA](#).

Après le webinaire de lancement du 4 juillet, trois autres webinaires flash permettront aux bénévoles de rejoindre la campagne. Les dates sont : mardi 12 juillet à 12h ; lundi 18 juillet à 12h30 ; jeudi 28 juillet à 18h. Pour s'y inscrire [directement c'est par ici](#) !

Bilan de la campagne de protection des haies

La campagne de protection des haies a pris fin le 30 juin. Lors de cette période nous avons recueilli 18 signalements d'atteinte aux haies. Un bilan sera rapidement réalisé et sera disponible sur le site de FNE NA. Toutefois il est utile de rester vigilant durant l'été puisque l'interdiction de taille des haies agricoles demeure jusqu'au 31 juillet.

Retour sur l'atelier « Ouvrons l'œil pour mieux protéger nos rivières »

Le 10 juin 2022, FNE NA a proposé un atelier Sentinelles "Ouvrons l'œil pour mieux connaître et protéger nos rivières" les pieds dans l'eau de l'Aurence... ou presque ! 13 participants ont répondu présents (6 associations différentes) et ont pu découvrir divers aménagements le long de ces 4 km de rivière urbaine : étangs en barrage de cours d'eau, seuils, passe à poissons, moulin, déversoirs de crues, ponts, mare... avec leur cortège de problématiques et quelques atténuations d'impacts. Antoine Gatet, juriste environnement de Sources et Rivières du Limousin a décortiqué les ressorts des alertes potentielles que l'on peut retrouver sur "Sentinelles de la Nature" et donné des clés pour comprendre le fonctionnement de la rivière et les différents enjeux environnementaux, repérer les acteurs et outils de gestion et protection des cours d'eau.



La Palu © C. Lemeniezer

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE

SEPTEMBRE 2022 N°42

SENTINELLES DE LA NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Campagne Sentinelles de la nuit

La Nouvelle-Aquitaine n'est pas épargnée par la pollution lumineuse. Au-delà de l'aspect énergétique cette pollution nuit à la biodiversité en fragmentant les habitats et en modifiant les comportements.

Pour faire éteindre les éclairages illégaux nous réalisons des maraudes pour identifier puis sensibiliser les propriétaires de sources de pollution lumineuse. Plusieurs bénévoles ont déjà parcouru les communes de Saintes (17), Martillac, Bruges (33), Niort, Coulonges-sur-l'Autize, Melle, Parthenay (79) ou encore Saint-Junien et Limoges (87).

D'autres maraudes sont prévues à Poitiers et à Arcachon. Vous pouvez aussi nous [signaler de manière individuelle tout éclairage illégal près de chez vous](#).

Si vous souhaitez organiser une maraude ou participer à la plus proche de chez vous n'hésitez pas à écrire à l'adresse sentinelles@fne-nouvelleaquitaine.fr

Les prochains ateliers Sentinelles

Samedi 8 octobre de 10h à 12h : FNE NA et Limousin Nature Environnement organise un atelier sur la protection des chemins. Vous pouvez [vous inscrire](#) pour y participer en présentiel ou distanciel.

Mardi 11 octobre : un autre atelier sera consacré aux pesticides en milieux aquatiques. Notre région étant particulièrement vulnérable à ce risque, un atelier vous est proposé pour tout connaître sur les pesticides et leurs conditions d'utilisation. Pour s'inscrire à cet atelier [c'est par ici](#).







La fiche du programme Sentinelles :

Commencé en 2021, la fiche du programme Sentinelles a été finalisée et imprimée à 300 exemplaires en mars 2022.

Cette fiche synthétique est destinée à intégrer la plaquette de présentation de FNE Nouvelle-Aquitaine et à être présentée aux partenaires de l'association.

SENTINELLES DE LA NATURE

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

Sentinelles de la Nature est un observatoire citoyen sous la forme d'une plateforme cartographique participative. Il permet au grand public de signaler des atteintes et des initiatives favorables à l'environnement et ainsi d'agir concrètement. C'est un programme national du mouvement France Nature Environnement. Depuis mars 2021, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA) s'engage dans le programme Sentinelles de la nature et le porte en Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec FNE Midi-Pyrénées.

NOS OBJECTIFS

- Dynamiser la mobilisation citoyenne et associative en informant sur les enjeux environnementaux
- Fédérer le réseau associatif autour d'un projet coopératif favorisant la médiation environnementale
- Valoriser et favoriser les initiatives en faveur de la nature
- Améliorer la prévention et la résorption des atteintes environnementales

NOUS AGISSONS AVEC ...

LES CITOYENS ET CITOYENNES

Une sentinelle de la nature est une personne qui agit en partageant des actions positives exemplaires ou des atteintes à son environnement grâce à une application et un site internet. Avec un accompagnement, la sentinelle contribue à résorber au mieux les atteintes signalées. Elle acquiert des outils pour prévenir ces atteintes et valoriser les bonnes pratiques.

NOTRE RÉSEAU ASSOCIATIF

Nos associations et leurs bénévoles référents accueillent, trient, traitent et décident de la publication des signalements concernant leur territoire. Les bénévoles référents accompagnent les sentinelles. Les bénévoles référents sont désignés par leur association et bénéficient de l'appui technique et juridique de FNE NA.

NOS PARTENAIRES ET INTERLOCUTEURS

Le traitement des alertes effectué par FNE NA permet de transmettre aux autorités compétentes des signalements complets (photographies, géolocalisation, qualification, juridiques...). Ainsi nous améliorons la synergie entre nos associations et les autorités concernées que sont les maires, la gendarmerie, l'Office Français de la Biodiversité ou les Directions Départementales des Territoires.





NOTRE RÔLE ET NOS ACTIONS

FNE NA A POUR PRINCIPALE MISSION :

- Accueillir, trier et vérifier les signalements
- Accompagner les sentinelles dans leurs démarches
- Former et accompagner les référents et référentes territoriaux
- Créer des outils facilitateurs
- Assurer une veille juridique et méthodologique
- Mettre en place une synergie avec les autorités compétentes
- Assurer la communication et la valorisation du programme

NOS ACTIONS S'APPUIENT SUR :




- Des ressources mutualisées : modèles de courriers, fiches juridiques, retours d'expérience et partage des bonnes pratiques
- Des ateliers juridiques et scientifiques, gratuits et ouverts au public : haies et boisements, eau, déchets...
- Des campagnes thématiques : ambassadeur de la nuit, sentinelles du bocage...
- Les outils de FNE national : plateforme numérique et ressources juridiques adaptées au grand public

QUELQUES SIGNALEMENTS...

- Obligation réelle environnementale protégeant 140 ha en Gironde
- Restauration de l'habitat de la Loure en Deux-Sèvres
- Remblais illégal composé de déchets en Creuse
- Utilisation illégale de phytosanitaires au bord d'un cours d'eau en Dordogne

NOTRE PROJET EST SOUTENU PAR

Nouvelle-Aquitaine, France Nature Environnement, Eau de France, FDVA, 5 bis impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême, sentinelles@fne-nouvelleaquitaine.fr, <https://sentinellesdelanature.fr/>

Les flyers, affiches et dépliants destinées au public :

Afin de présenter succinctement le programme au public lors de nos évènements plusieurs supports de communication ont été édités, en s'inspirant toujours des outils fournis par FNE afin de garder une cohérence visuelle :

Affiche format A3



Dépliant de présentation du programme

UN PROJET FÉDÉRAL

Sentinelles de la Nature est un **projet fédéral et participatif**, du mouvement FNE, destiné à toutes les personnes soucieuses de la protection de la nature et de l'environnement.



- Permet à chacun.e, partout, et en quelques clics, de **signaler une dégradation de l'environnement**, et **d'obtenir le soutien d'une association du mouvement FNE** pour l'accompagner dans ses démarches.
- Permet de **signaler des initiatives favorables à l'environnement pour les faire connaître** et donner envie au plus grand nombre de protéger l'environnement.

LA SITUATION EN NOUVELLE-AQUITAINE

- **Près de 1000 contributeurs** depuis le lancement du projet
- **Plus de 30 signalements reçus** chaque mois
- **Près de 10 ateliers gratuits par an** pour apprendre à protéger l'environnement avec Sentinelles
- **3 campagnes thématiques** organisées chaque année



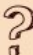
COMMENT FAIRE UN SIGNALEMENT ?

rendez-vous sur **l'application** gratuite & sans publicité  ou **sur le site internet** → sentinellesdelanature.fr

- ✓ Allez sur : <https://sentinellesdelanature.fr/> ou téléchargez l'application
- ✓ Cliquez sur **SIGNALER** puis choisissez un territoire
- ✓ Créez un compte puis connectez-vous
- ✓ Remplissez le formulaire, en portant une attention particulière à :
 -  La localisation précise
 -  Vos observations détaillées
 -  L'ajout de photos
- ✓ Envoyez votre signalement

Ainsi, vous pourrez bénéficier du **soutien de proximité** d'une **association membre** de notre mouvement qui pourra vous accompagner dans vos démarches.

Pourquoi créer un compte ?

 Les signalements sont **confidentiels** (votre identité reste à usage interne) mais pas anonymes (pour vous recontacter).

Site internet de FNE Nouvelle-Aquitaine :

Toutes les informations du programme ont fait l'objet d'un article dédié sur le site internet de FNE Nouvelle-Aquitaine. En 2022, l'association a fait le choix de changer de site internet et intégrer la ferme de site de FNE national.

Réseau social :

En 2022, le CA de FNE Nouvelle-Aquitaine a validé la création d'une page de l'association sur un réseau social. Après un travail réalisé avec Estelle Pallussière, Community manager de FNE national, la création d'une page Facebook a été validée, ce réseau social correspondant au public ciblé par Sentinelles de la Nature. Une Charte Facebook a été définie avec le soutien de FNE et des retours transmis par les différent.es chargé.es de communication des associations membres et affiliées à FNE Nouvelle-Aquitaine. La page sera créée pour le début d'année 2023.

3.4.2. La communication sur les temps forts du programme

La communication sur les temps forts était principalement dédiée aux Ateliers Sentinelles et aux Campagnes thématiques. Les visuels utilisés sont reproduits dans les chapitres 4.3 et 4.4 relatifs à ces actions.

3.4.3. La communication lors des évènements grand public

Lors des stands tenus par FNE Nouvelle-Aquitaine, les salariés et les bénévoles présentaient des informations liées à Sentinelles de la Nature. En 2023, 8 évènements ont eu lieu. Afin d'animer ces stands, FNE Nouvelle-Aquitaine a créé un outil d'animation permettant d'aborder toutes les thématiques abordées dans le cadre de Sentinelles de la Nature. Il s'agit d'une roue à questions, réalisée par l'association Vélo cité 86.

Evènement	Date	Associations présentes	Estimation du nombre de personnes sensibilisées
Fête de l'arbre de Nieul-les-Saintes (17)		NE17 et FNE NA	60
Les printanières de Saint-Christophe (16)	22 mai	Saint-Junien Environnement et LNE	40
Les rencontres au champs – St Genest/Roselle (87)	10 juillet	LNE	60
Festival Au fil du son, Civray (86)	29-30 juillet	Vienne Nature et FNE NA	120
Festival Climax, Bordeaux (33)		SEPANSO et FNE NA	200
Forum des associations de St Junien (87)	2 septembr e	Saint-Junien Environnement	100
Journée des associations, Saintes (17)		NE 17	120
FIFO, festival international du film		PCN et FNE NA	300



Festival Au Fil du Son, Civray (86)
Saintes (17)



Fête de l'arbre, Nieul-lès-



éducatifs.

On y était : le festival Climax (Bordeaux)

Depuis 2015 ce festival aborde le réchauffement climatique et les moyens d'actions pour relever ce défi. Pour cette huitième édition le thème de l'eau était à l'honneur. Pour la première fois, FNE Nouvelle-Aquitaine était présente sur le village des activistes. Nous étions aux côtés de la SEPANSO Gironde, et avons accueilli Cistude Nature sur une journée.

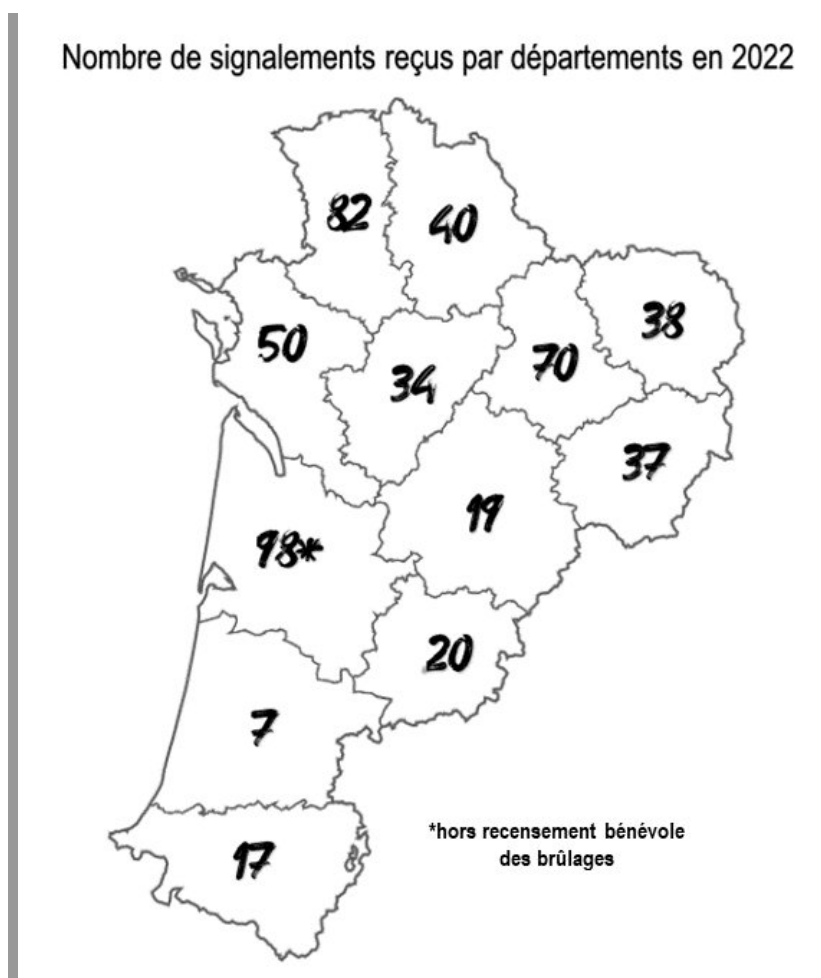
Sur notre stand près de 200 personnes ont été sensibilisées à l'environnement et aux actions de FNE NA sur l'eau et les milieux aquatiques. Le [programme Mulettes](#), la [campagne « A SEC ! »](#) et toutes nos actions de plaidoyer sur la qualité de l'eau ont été présentées au public au moyen de jeux

4. LES 4 VOILETS DU PROGRAMME SENTINELLES DE LA NATURE

En Nouvelle-Aquitaine nous avons fait le choix de diviser ce programme en 4 volets : traitement des dégradations, valorisation des initiatives favorables, Ateliers sentinelles et Campagnes thématiques.

Au total, nous avons reçu 596 signalements (en incluant le recensement bénévole des brûlages). En additionnant les 273 signalements reçus dans le cadre des campagnes thématiques, on obtient un total de 869 signalements reçus en Nouvelle-Aquitaine en 2022.

La carte ci-contre montre la répartition par départements des 512 signalements (initiatives favorables + dégradations, hors recensement des brûlages) reçus en 2022 :



4.1 LE TRAITEMENT DES DÉGRADATIONS

L'année 2022 a vu le nombre de signalements de dégradations considérablement augmenter au fil de l'année. Des efforts de communication ont été déployés dans la région par les fédérations départementales engagées dans le programme.

Sur l'année 2021, nous avons reçu 153 signalements de dégradations. Ce nombre a beaucoup augmenté en 2022 pour atteindre un total de 530 en 2022 (446 en excluant le recensement des brûlages en Gironde). Parmi ces signalements, 84 d'entre eux soit 16% ont fait l'objet d'une publication.

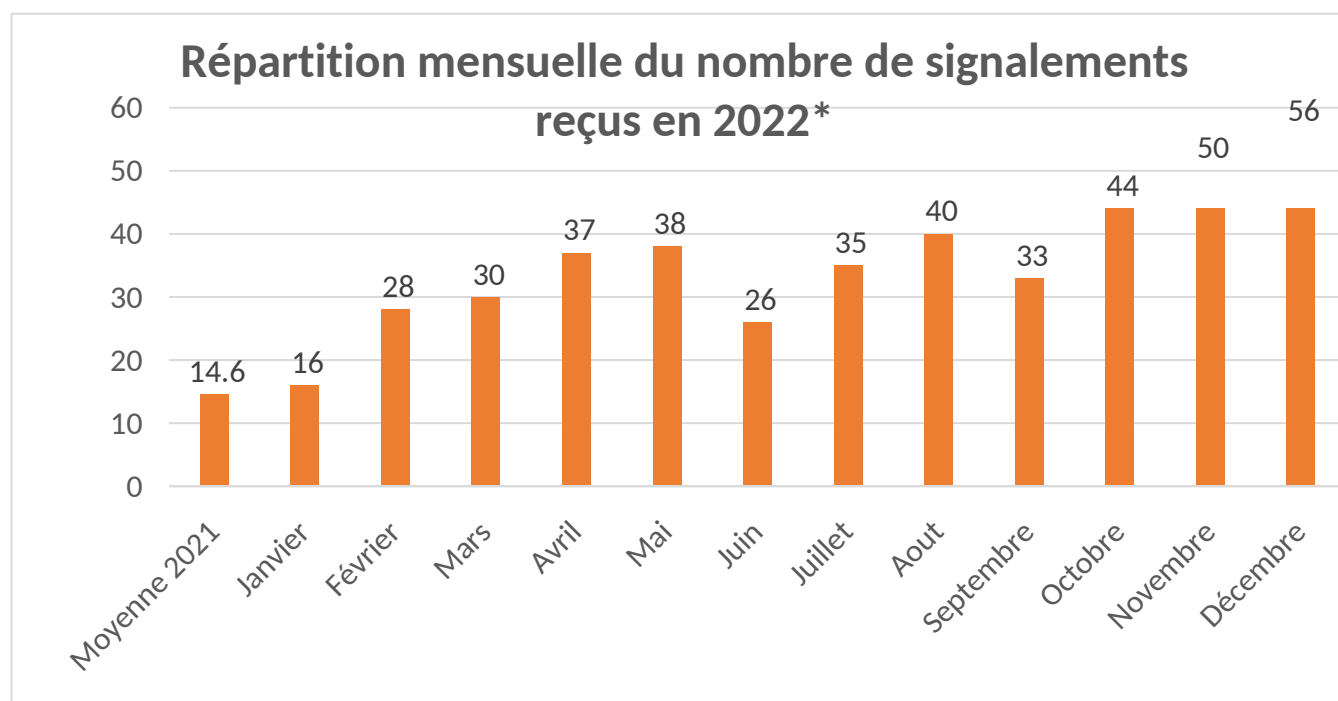
En additionnant les signalements reçus lors des campagnes « A SEC ! », et « Sentinelles de la Nuit », on arrive à un total de 803 signalements de dégradations reçus en 2022.

4.1.1 Des signalements toujours plus nombreux

Les citoyens et citoyennes saisissent les associations de nombreux signalements. Parmi ces signalements variés, on peut distinguer plusieurs grandes catégories récurrentes, comme les dépôts de déchets et les atteintes aux haies.

Une minorité des signalements reçus sont relatifs à des pratiques légales ou permises par la réglementation. Pour ce type de signalements, nous sensibilisons les sentinelles aux enjeux environnementaux et nous leur rappelons la réglementation.

En 2022, nous avons reçu 530 signalements, sans compter les 84 signalements inventoriant les brûlages et les signalements issus des campagnes thématiques proposées sur la plate-forme (voir §4,3). Le nombre de signalements a augmenté graduellement au fil de l'année 2022, comme on peut le voir sur l'histogramme ci-dessous.



*hors recensement bénévole des brûlages en Gironde (84 signalements)

Les signalements se répartissent d'une manière hétérogène sur le territoire. Il y a plus de signalements dans les départements dans lesquels les fédérations départementales sont investies depuis plus longtemps ou de manière plus active. La carte suivante montre la localisation des signalements de dégradation reçus en Nouvelle-Aquitaine.

Répartition géographique des dégradations reçues en 2022 (hors signalements issus des campagnes)



4.1.2 La formations des référent.es au traitement des signalements

Plusieurs formations des bénévoles ont eu lieu. Lors de ces formations personnalisées plusieurs aspects sont systématiquement abordés : la prise en main de l'outil informatique, l'accès à l'intranet, la sensibilisation à la confidentialité des sentinelles, le traitement des informations personnelles conformément au RGPD, les critères à remplir avant de publier les signalements.

Nature Environnement 17	11 février	2 bénévoles
FNE Creuse	22 février	10 bénévoles
Sources et rivières du Limousin	7 avril	4 bénévoles
Charente Nature	20 avril	5 bénévoles
Vienne Nature	4 mai	1 bénévole
SEPANSO 33	24 mai	2 bénévoles
Vienne Nature	7 juin	3 bénévoles

Des formations continues sont également délivrées à la demande des bénévoles référents en fonction de leurs besoins.

4.1.3. Le suivi des dégradations lors des « Points Sentinelles »

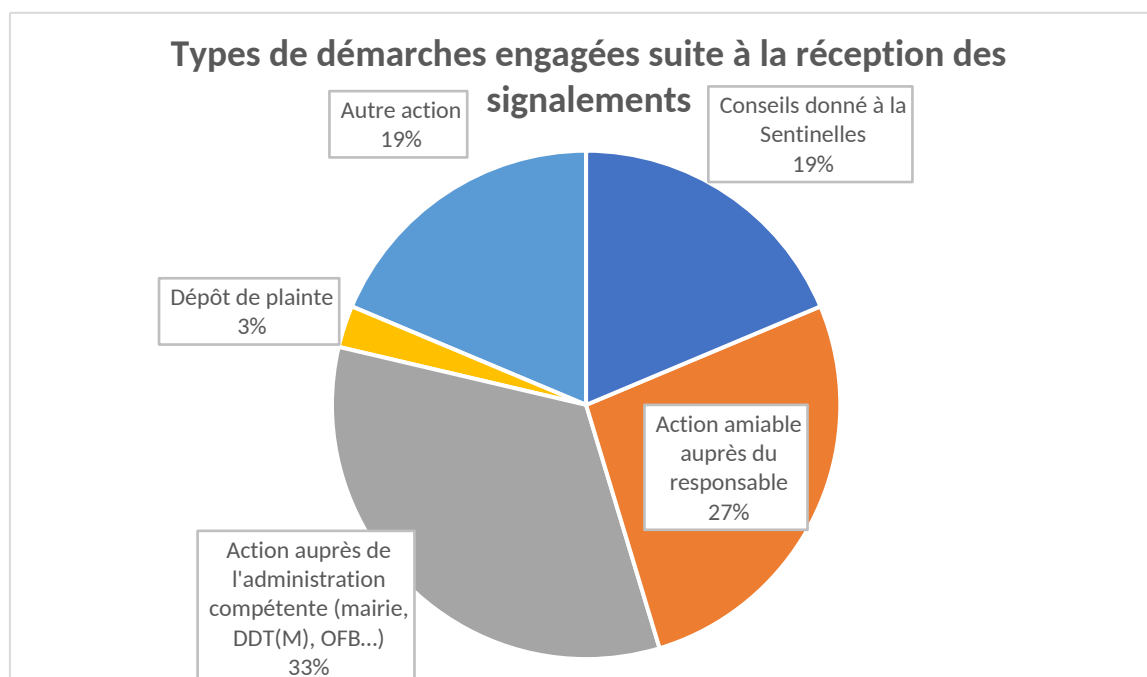
Les « Points Sentinelles » sont des réunions régulières qui permettent de suivre les dossiers qui sont soumis aux référent.es.

Les départements sur lesquels aucune association départementale ne suit les signalements sont traités en direct par les 2 juristes salariés. Certains secteurs sont couverts par des associations infra-départementales qui comportent aussi des référents avec lesquels des point réguliers sont organisés

Lors de ces réunions plusieurs critères sont examinés : voir schéma ci-contre.

Les signalements qui remplissent tous ces critères sont renvoyés par l'association vers les services compétents pour les traiter. L'association et ses bénévoles participent ainsi au fonctionnement et au dynamisme de l'Etat de droit.

Les démarches engagées par les associations locales et par FNE NA se répartissent entre les catégories suivantes :



4.1.3 La mise à disposition d'outils régionaux et nationaux

Fiches tutos, fiches pratiques sur les dégradations, courriers types délivrés en fonction des besoins, plusieurs éléments guident les référent.es dans leur mission de traitement des dégradations.

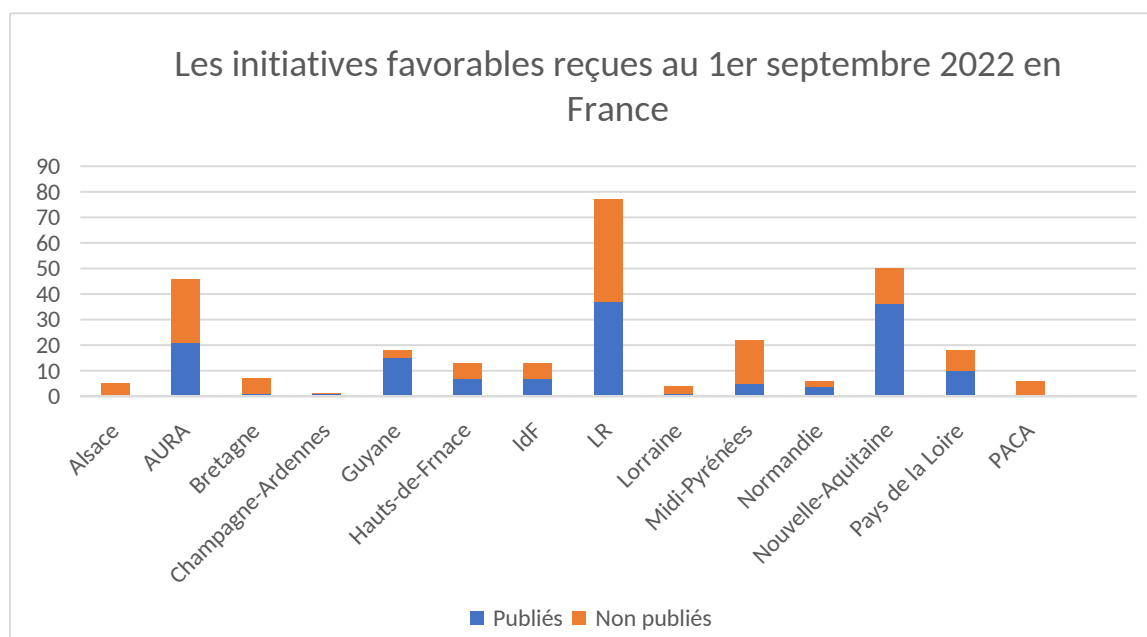
Plusieurs modèles de courriers sont mis à dispositions des référent.es départementaux, ces courriers peuvent évoluer et s'améliorer au fil de leur utilisation. Ils sont systématiquement adaptés au contexte du signalement et aux interlocuteurs concernés.

4.1. LA VALORISATION DES INITIATIVES FAVORABLES

FNE Nouvelle-Aquitaine a fait le choix d'accorder une part importante à la valorisation des initiatives favorables.

Comparativement aux autres régions, nous sommes celle qui a publié le plus grand nombre d'initiatives favorables (voir diagramme ci-dessous). La région Nouvelle-Aquitaine se situe en seconde position en matière d'initiatives favorables publiées ainsi qu'en nombre total d'initiatives reçues.

En 2021, nous avons reçu 60 signalements d'initiative favorable et en 2022, ce nombre a augmenté pour atteindre 66.



4.2.1 La publication des initiatives favorables sur l'interface cartographique interactive

La publication d'initiatives favorables contribue à faire connaître aux citoyens et citoyennes les possibilités d'action qui s'offrent à elles. Lorsque nous publions une initiative, nous veillons systématiquement à fournir suffisamment d'informations pour que les personnes intéressées puissent contacter les porteurs de l'action et ainsi les reproduire partout dans la région.

Parmi les 66 signalements d'initiatives favorables reçus en 2022, 44 ont été publiés. Ainsi, 67% des signalements d'initiative favorable reçus ont été publiés.

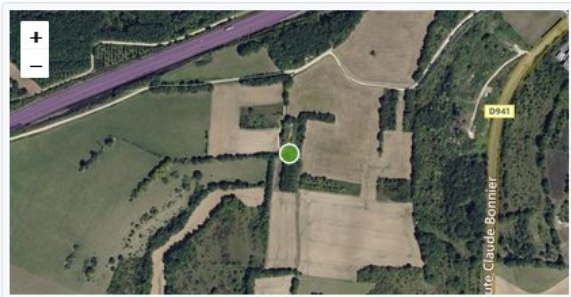
Voir ci-dessous pour des exemples d'initiatives publiées en 2022 :

Ramassage de déchets

[Retour à la carte](#)

Localité

Ruelle-sur-Touvre (16600) - Charente - Nouvelle Aquitaine



Association référente



Charente Nature
5 Bis Impasse Georges Lautrette
16000 Angoulême
<http://www.charente-nature.org/>

Début de l'initiative

05 NOVEMBRE 2022

Thème

SOL

Description

A l'initiative de la Mairie de Ruelle et des citoyens, une opération de nettoyage a été réalisée sur la commune. Ce samedi, ce furent 18 participants, dont 2 enfants et avec l'aide des services techniques qui ont relevés le défis, dès 8h30 de nettoyer ce site.

Ce fut pas moins de 269 pneus, des palettes, des câbles dénudés, des gobelets, des restes de bouteilles et des ordures de tout genre qui furent ramassés.

Dans une bonne ambiance et de convivialité, il s'agit d'un beau geste pour la nature.

Après cette action, une barrière et un panneau vont être installés pour dissuader les personnes qui pourraient être tentées de re-déposer des déchets.

Lien vers la page Facebook de la mairie : <https://www.facebook.com/mairieRuellesurTouvre>

Photos



Aucun commentaire



Aucun commentaire



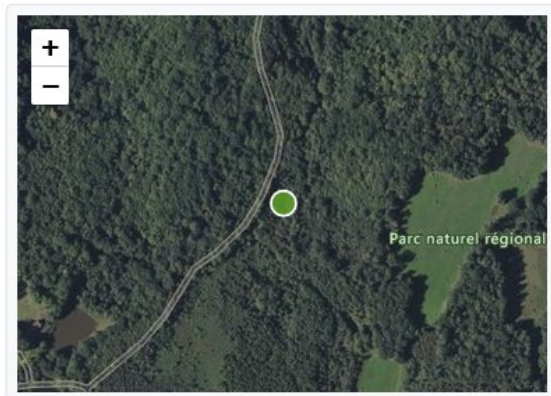
Aucun commentaire

Groupement forestier citoyen

[Retour à la carte](#)

Localité

Busserolles (24360) - Dordogne - Nouvelle Aquitaine



Association référente

FNE Nouvelle-Aquitaine Dordogne

Début de l'initiative

19 SEPTEMBRE 2019

Thème

VIVANT

Description

Les coupes rases se multiplient dans le Périgord Limousin. Se réunir en Groupement Forestier Citoyen est une action très efficace pour ne pas rester spectateur du désastre écologique et sanitaire en cours. Le groupement forestier citoyen Lu Picatau réunit des propriétaires forestiers, des citoyens soucieux ou de simples amoureux des bois qui veulent protéger les forêts du Périgord Limousin.
lupicatau@gmail.com

<https://www.gfclupicatau.fr/>

Photos



Aucun commentaire

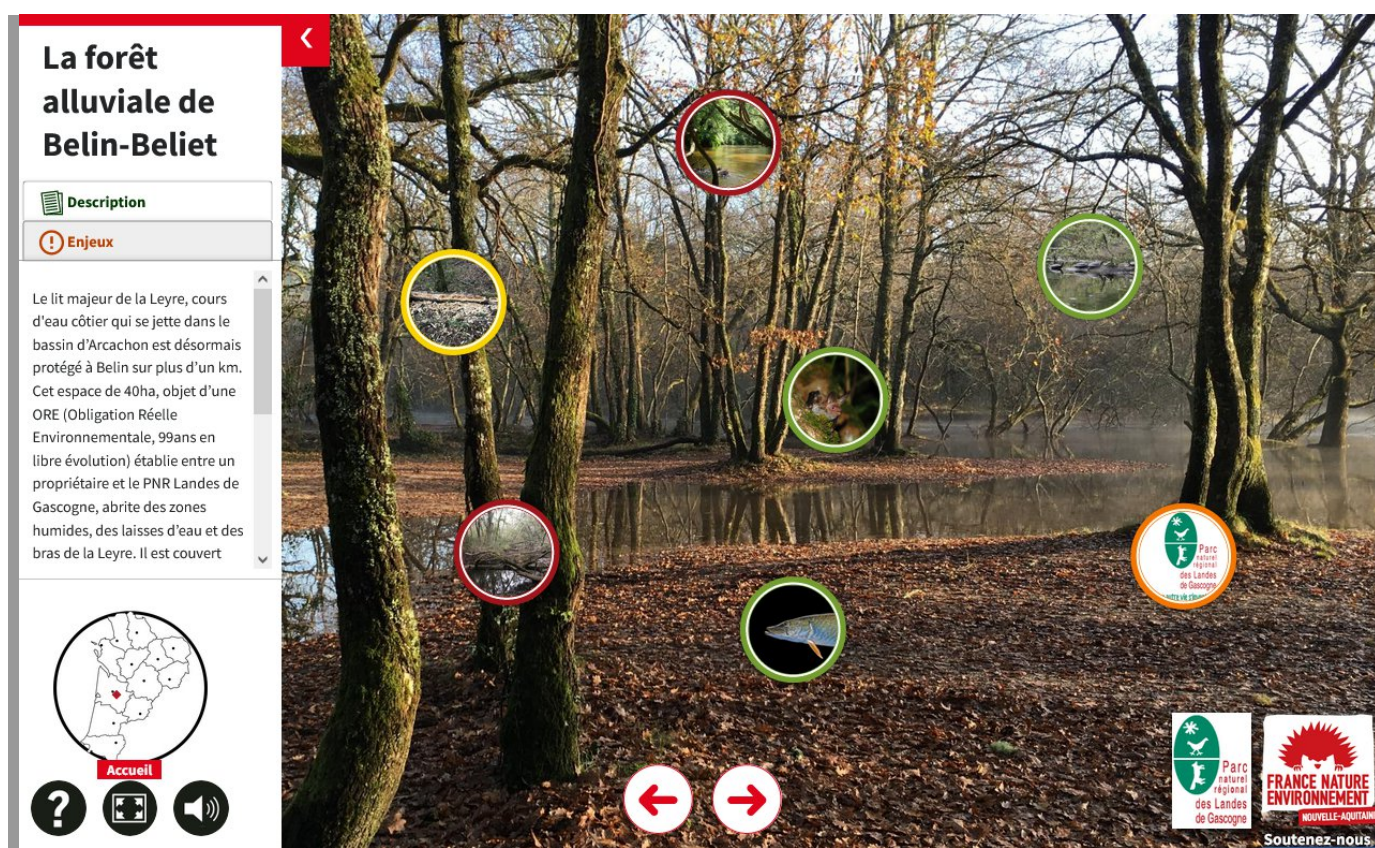
4.2.2. La valorisation des initiatives favorables au moyen du site internet Balade Virtuelle

Balade virtuelle est un site internet développé par la fédération FNE Midi-Pyrénées. C'est un outil pensé pendant les périodes de confinement qui permet de visiter un espace naturel depuis un ordinateur.

En 2022, FNE Nouvelle-Aquitaine a souhaité porter une version de ce site internet centré sur la région Nouvelle-Aquitaine. Cela a été possible dans le cadre du partenariat mené avec FNE Midi-Pyrénées.

En 2022, 5 balades ont été publiées sur notre site internet. Le lien vers ces balades est présenté dans les initiatives favorables publiées.

Voici pour exemple la Balade Virtuelle de la [forêt alluviale de Belin-Beliet, qui est une obligation réelle](#)



[environnementale \(ORE\)](#) :

4.3 FAIRE PARLER DE L'ENVIRONNEMENT EN ORGANISANT DES CAMPAGNES THÉMATIQUES

Les campagnes thématiques ont vu le jour en avril 2022 lors du passage à la version 2 du site internet Sentinelles de la Nature. La Nouvelle-Aquitaine s'est retrouvée pionnière sur l'organisation des campagnes thématiques et a pu participer à 4 campagnes.

L'expérience acquise en Nouvelle-Aquitaine a été partagée avec les animateurs des autres régions de France.

4.3.1. Le test : la campagne de protection des haies en Nouvelle-Aquitaine – du 5 mai au 30 juin

Cette campagne a été lancée à la suite d'un webinaire organisé avec [Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine](#), association membre de la confédération FNE NA. Une cinquantaine de participants s'étaient connectés pour en apprendre plus sur les haies et les services qu'elles rendent à l'environnement et à l'humain. Après avoir pris connaissance des outils juridiques permettant de les protéger, les participant.es ont été invités à signaler sur Sentinelles de la Nature les dégradations et les initiatives favorables dont ils et elles étaient témoins.

Entre le 5 mai et le 30 juin nous avons reçu 35 signalements. La campagne a permis de mettre en lumière un problème déjà connu, à savoir la taille des haies agricoles en période de reproduction des oiseaux, pratique pourtant interdites par les règles de la PAC (BCAE7).

A cette occasion un flyer, une affiche et un communiqué de presse ont été diffusés au public. Un article dans la presse quotidienne régionale a été diffusé.

FNE NOUVELLE-AQUITAINE LANCE UNE CAMPAGNE DE PROTECTION DE LA HAIE

Vous souhaitez protéger les haies en milieu rural ? Participez à la campagne de protection.

Le but de la campagne est de protéger la haie en remédiant aux atteintes et en mettant en valeur les actions protégeant la haie. Le recensement de ces signalements se fait sur la plateforme Sentinelles de la Nature, un outil numérique gratuit qui permet au citoyens de signaler tout ce qui lui tient à cœur. En 2021, les néo-aquitains ont principalement signalé des atteintes aux haies et boisements. Afin que la haie soit reconstruite à sa juste valeur, nous lançons cette campagne de protection entre le 5 mai et le 30 juin.

Pourquoi protéger la haie ?

La haie est un élément du paysage à préserver. Elle constitue un habitat essentiel pour la faune néo-aquitaine. Elle accueille notamment la Pie-grièche écorcheur ou encore le Rat des moissons, plus petit rongeur d'Europe. La haie et le bocage offrent aussi des services qui bénéficient à tous : protection contre l'érosion des sols, lutte contre les inondations, épuration de l'eau ou encore production de biomasse.

Comment protéger la haie ?

Pour bénéficier des services rendus par les haies il faut les maintenir en bonne santé. Nous valorisons toutes les initiatives favorables et souhaitons faire appliquer la réglementation qui protège :

- Les haies agricoles, que les bénéficiaires de la PAC ne peuvent pas arracher, ni tailler entre le 1er avril et le 31 juillet (arrêté du 24 avril 2015, BCAE 7)
- Les alignements d'arbres le long des routes (L. 350-3 C. environnement)
- Les haies qui abritent des espèces protégées (L. 411-1 C. environnement)

Trois étapes pour protéger les haies avec FNE Nouvelle-Aquitaine :

- Constater une dégradation ou une initiative favorable, prendre une photo et noter la position
- Créer un compte sur <https://sentinellesdelanature.fr>
- Signaler la dégradation ou l'initiative favorable

Qu'est ce que c'est Sentinelles de la nature ? : <https://fne-nouvelleaquitaine.fr/les-sentinelles-de-la-nature-debarquent-en-nouvelle-aquitaine/>

Contacts presse

Ana Farlin : ana.farlin@fne-nouvelleaquitaine.fr

Jules Boisseau : jules.boisseau@fne-nouvelleaquitaine.fr - 06 14 42 93 05

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine
18 bis impasse Georges Lautrette 16000 Angoulême
Téléphone : 05 45 00 00 00 - Courriel : contact@fne-nouvelleaquitaine.fr
www.fne-nouvelleaquitaine.fr

FNE NA - Campagne de protection de la haie - mai 2022

CAMPAGNE DE PROTECTION DES HAIES EN NOUVELLE-AQUITAINE
DU 5 MAI AU 30 JUIN

VOUS SOUHAITEZ PROTÉGER LES HAIES EN MILIEU RURAL ?
DEVENEZ UNE SENTINELLE DE LA NATURE !

Signalez tout arrachage ou dégradation de haie

Signalez toute plantation ou valorisation de haie

SUR LE SITE INTERNET
SENTINELLESDELANATURE.FR
OU SUR APPLICATION MOBILE

COMMENT PARTICIPER ?

1. Prendre une photo depuis la voie publique
2. Créer un compte sur Sentinelles de la nature
3. Signaler une dégradation ou une initiative
4. Nous traitons votre signalement

AVEC LE SOUTIEN DE

OFB, Eau, Nouvelle-Aquitaine, FDVA, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

5 bis impasse Georges Lautrette
16000 Angoulême
sentinelles@fne-nouvelleaquitaine.fr
<https://sentinellesdelanature.fr/>

4.3.2 La mutualisation : Campagne « A SEC ! » - du 4 juillet au 23 septembre

La seconde campagne a été menée en compagnie de notre partenaire associatif sur le bassin Adour-Garonne, FNE Midi-Pyrénées, dans le cadre du programme Sentinelles de l'eau, soutenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Nous l'avons également mené avec FNE Auvergne Rhône-Alpes qui nous a fait profiter de son retour d'expérience sur l'outil « En Quête d'Eau » porté par l'OFB.

Entre le 4 juillet et le 23 septembre, nous avons reçu 217 signalements, dont 56 en région Nouvelle-Aquitaine. La campagne a été lancée à la suite d'un webinar qui faisait intervenir notamment l'OFB Occitanie. Trois « webinaires flash », d'une durée de 30 minutes et répartis tout au long du mois de juillet ont permis aux participants de maîtriser les notions d'assec ainsi que la méthode pour réaliser des signalements géolocalisés depuis l'application Sentinelles de la Nature. Au total plus de 200 personnes ont assisté à ces webinaires.

Les signalements étaient ensuite transférés vers l'outil « [En Quête d'Eau](#) », animé par l'OFB. Les sentinelles étaient également invitées à utiliser ce site si elles souhaitaient poursuivre leur engagement après la période de la



4.3.3. La consécration : la Campagne « Sentinelles de la Nuit » - du 1^{er} septembre au 31 octobre

Cette campagne a été lancée à la suite d'un webinaire organisé le 30 août. Les bénévoles et tous les citoyens et citoyennes étaient invités à organiser des balades nocturnes après 1h du matin afin de prendre en photo et de signaler depuis l'application Sentinelles de la Nature les éclairages illégaux. Le but était de recenser ces éclairages et de sensibiliser leurs propriétaires à la réglementation sur la pollution lumineuse. En effet, après 1h du matin la grande majorité des éclairages commerciaux et de parking ont l'obligation d'être éteints afin de favoriser les économies d'énergie et de ne pas nuire à la biodiversité nocturne.

A l'initiative de FNE NA, cette campagne est rapidement devenue une campagne nationale après plusieurs réunions avec nos partenaires de FNE Midi-Pyrénées, FNE Bretagne, FNE

SENTINELLES DE LA NATURE

Campagne Sentinelles de la Nuit en Nouvelle-Aquitaine

Du 1^{er} septembre au 31 octobre
Venez participer à :

- Des ateliers sur la pollution lumineuse
- Des maraudes en centre-ville
- Un recensement d'initiatives favorables

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE

Avec le soutien de : OFB, Nouvelle-Aquitaine, FDVA, CMU

Languedoc-Roussillon, Lorraine Nature Environnement, FNE Pays de la Loire et FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La campagne a été un succès puisque plus de 217 signalements ont été transmis en Nouvelle-Aquitaine.

Un atelier complémentaire sur les modes d'actions à l'échelle des municipalités en faveur de la préservation du ciel nocturne a été organisée le 8 décembre.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE

Nom du commerce
Adresse
CP/VILLE

Objet : Sensibilisation à la réglementation de la pollution lumineuse

Madame, Monsieur,

Lors d'une action sur la commune de XX nous avons constaté que votre vitrine/enseigne/écran/parking était allumé le XXX octobre à XXX (voir photo jointe).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que la pollution lumineuse a un impact sur la faune et la flore (perturbation de la migration et des cycles de reproduction des oiseaux, diminution de la présence des insectes, etc.) et qu'elle touche également la santé humaine des riverains (bouleversement des cycles biologiques, hormonaux, et l'augmentation du risque de cancer)¹. Le maintien des lumières la nuit constitue aussi un important gaspillage énergétique.

Aussi, dans un objectif d'amélioration du cadre de vie de chacun, nous tenions à vous informer de la réglementation² :

- Les publicités lumineuses doivent être éteintes entre 1h et 6h du matin (R. 581-35 Code de l'environnement).
- Les enseignes lumineuses doivent être éteintes de 1h à 6h du matin (R. 581-59 Code de l'environnement).
- Les éclairages intérieurs des locaux et les vitrines doivent être éteints au plus tard 1 heure après la fin de l'occupation (art. 2, III de l'arrêté du 27 décembre 2018).
- Les parkings doivent être éteints au plus tard 2h après la cessation de l'activité (art. 2, IV du même arrêté).
- En cas de non respect de la réglementation, une amende peut être prononcée (art. R. 583-7 code de l'environnement).

Ce courrier a pour but de vous inviter à participer à l'effort de réduction de la pollution lumineuse. Pour agir vous pouvez installer des minuteurs afin de couper l'alimentation de l'éclairage ou d'autres dispositifs conseillés par vos CCI. L'ADEME³ propose également une plateforme d'accompagnement destinée aux entreprises.

Confiant en votre action en faveur de la sobriété lumineuse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Loumet
Présidente de FNE Nouvelle-Aquitaine

Pièce-jointe : photographie prise le XX à XX

1 <https://fne-languedoc-roussillon.fr/2021/10/08/pollution-lumineuse-essentiel-dans-un-mini-guide/>
2 <https://www.ecologie.gouv.fr/pollution-lumineuse>
3 <https://expertises.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/performance-energetique-energies-renouvelables/energie-commerces>

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine
Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement
Impasse Georges Loumette 33000 Angoulême - contact@fne-nouvelleaquitaine.fr
fne-nouvelleaquitaine.fr

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE


COMMUNIQUÉ DE PRESSE
15/10/2022

FNE NA : SENTINELLES DE LA NUIT, CAMPAGNE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE ET POUR LA TRAME NOIRE

Depuis la rentrée FNE Nouvelle-Aquitaine mène une campagne « Sentinelles de la Nuit » dont l'objectif est de lutter contre la pollution lumineuse. Nous organisons des maraudes pour repérer l'éclairage illégal et sensibiliser les gestionnaires de ces éclairages à la pollution lumineuse et à la notion de trame noire.

POURQUOI LA POLLUTION LUMINEUSE EST-ELLE NUISIBLE ?

La pollution lumineuse est causée par l'éclairage excessif. Cette pollution contribue à l'érosion de la biodiversité car beaucoup d'espèces ont besoin d'obscurité pour vivre. La pollution lumineuse impacte également les êtres humains et notre rythme biologique, lié à l'alternance du jour et de la nuit. De plus, elle gaspille de l'énergie et fait disparaître le ciel nocturne. Elle est particulièrement visible dans les centres-villes et dans les zones commerciales périphériques.



NOUS PROPOSONS DEUX SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LA SITUATION :

1 - FAIRE APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION

Une importante minorité d'enseignes, de parkings, de locaux et vitrines demeure allumée toute la nuit. Or, leur extinction est obligatoire entre 1h et 7h du matin depuis un arrêté du 27 décembre 2018. Toute personne peut participer à faire connaître cette réglementation en se joignant à la campagne Sentinelles de la nuit.

2 - IDENTIFIER ET SANCTUARISER UNE TRAME NOIRE

Établir une Trame noire permet d'identifier l'espace nocturne dont les espèces ont besoin pour se déplacer et mener leurs activités biologiques. Identifier une Trame noire contribue à protéger le vivant en permettant de prendre en compte l'habitat des espèces nocturnes lors des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire. La Trame noire est un moyen efficace de limiter la perte d'habitat naturel des espèces qui vivent la nuit.

Des guides existent en la matière. Pour les compléter et permettre de mieux comprendre comment se déroule l'élaboration d'une Trame noire, FNE Nouvelle-Aquitaine propose un atelier destiné aux élus et aux techniciens des collectivités territoriales le mardi 6 décembre 2022 de 18h à 19h30. L'atelier est gratuit et ouvert à tous, [l'inscription se fait ici](#).

Contact presse
Jules Boisseau : jules.boisseau@fne-nouvelleaquitaine.fr ou 0614429305

FNE Nouvelle-Aquitaine est une confédération de plus de 200 associations de protection de la nature et de l'environnement à l'échelle régionale. Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr.

4.3.4 La campagne « Halo à l'eau » relative à la pollution lumineuse sur les cours d'eau

Cette dernière campagne a été organisée en partenariat avec FNE Midi-Pyrénées dans le cadre du programme Sentinelles de l'eau, soutenu par l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Deux webinaires. Ces webinaires organisés par les deux régions ont ponctué cette campagne. Les webinaires restent accessibles au public sur le [site internet de FNE Midi-Pyrénées](#). Ces webinaires portaient sur la réglementation applicable et sur l'impact de l'éclairage nocturne des milieux aquatiques.

SIGNALEMENT



1 Prenez une photo, avec les reflets sur l'eau !

2 Notez

- heure de la photo
- type d'éclairage
- adresse la plus proche

3 Connectez-vous à votre espace Sentinelles de la Nature et signalez-le dans la campagne

HALO À L'EAU

SENTINELLES DE LA NATURE

4.4. FAIRE MONTER EN COMPÉTENCE LES CITOYENNES ET CITOYENS LORS DES « ATELIERS SENTINELLES »

Les ateliers Sentinelles avaient pour but de structurer le réseau associatif en faisant monter en compétence les bénévoles sur leur capacité à utiliser le site internet Sentinelles de la Nature et à appréhender les aspects techniques et juridiques des sujets environnementaux.

Ces ateliers sentinelles étaient également ouverts à toute personne intéressée afin de faire profiter le plus grand nombre des actions menées par la confédération FNE Nouvelle-Aquitaine.

Au total, **338** personnes ont assisté aux 13 ateliers sentinelles organisés par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Date	Titre	Nombre de participants
07/04/2022	Atelier Sentinelles de la nature - Devenir sentinelle	24
05/05/2022	Atelier protection de la haie	36
10/06/2022	Atelier "Ouvrons l'œil pour mieux connaître et protéger nos rivières"	13
04/07/2022	Atelier Sentinelles : Lancement de la campagne « A SEC ! »	72
07/07/2022	Atelier Sentinelles : Accéder à l'information environnementale - théorique	19
19/7/2022	Atelier Sentinelles : Accéder à l'information environnementale - mise en pratique	12
28/7/2022	Atelier Sentinelles : Webinaire flash « A SEC ! »	35
30/8/2022	Atelier Sentinelles : Campagne Sentinelles de la nuit	20
8/10/2022	Atelier Sentinelles : Défendre les chemins ruraux	25
11/10/2022	Atelier Sentinelles : Pesticides en milieux aquatiques	13
1/11/2022	Conférences nature et tables rondes - Mais où sont passées les pie-grèches à tête rousse ?	43
18/11/2022	Atelier Sentinelles : Outils de la protection du climat	15
8/12/2022	Atelier Sentinelles : Agir pour la protection du ciel nocturne	13

The screenshot displays the website interface for 'Sentinelles de la Nature'. At the top, there is a navigation menu with categories: 'NOUS CONNAÎTRE', 'ACTIONS', 'PROGRAMMES', 'ACTUALITÉS', 'RESSOURCES', and 'AGENDA'. Below the menu, several workshop announcements are visible, each with a date and a brief description:

- Atelier Sentinelles – Les pesticides et les milieux aquatiques** (Le mardi 11 octobre 2 de 18h à 19h30)
- Atelier Sentinelles – Défendre les chemins pour préserver l'accès à la nature et la biodiversité** (Le 8 octobre 2022 de 18h à 19h30)
- Atelier Sentinelles – Accéder à l'information environnementale pour mieux protéger la nature** (Atelier en visio le 7 juillet de 18h à 19h30)
- Atelier Sentinelles – Ouvrons l'œil pour mieux connaître et protéger nos rivières** (Jeudi 5 mai 2022 de 18 à 20h en visio)
- Atelier Sentinelles – La protection de la haie** (Jeudi 21 avril 2022)

At the bottom of the screenshot, there are logos for 'FRANCE NATURE MOVEMENT' and 'Sentinelles de la Nature', along with a page number '2 - 27/27'.